

## APPEL A PROJET ARTISTIQUE

### Valoriser le patrimoine des villages essonniens du Parc

#### LE PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE ET LES OBJECTIFS DE LA CHARTE

Qu'est-ce qu'un Parc naturel ? Un PNR est un territoire habité à dominante rurale, au patrimoine naturel et culturel remarquable qui mérite les plus grandes attentions. Les communes, les départements, et la Région adhérentes au Parc participent à la rédaction d'une Charte qui présente les grands objectifs du territoire. Bien entendu, la Charte prévoit les moyens de protéger la flore, la faune, les paysages, les bâtis anciens... Elle prévoit aussi d'orienter le territoire vers un développement durable et économe en énergie et vers un équilibre entre environnement et vie quotidienne. Pour en savoir plus : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/revision-charte-pnr.html>

[http://www.parc-naturelsregionaux.fr/upload/doc\\_telechargement/grandes/ARGUMENTAIRE%20%202008%20BAT.pdf](http://www.parc-naturelsregionaux.fr/upload/doc_telechargement/grandes/ARGUMENTAIRE%20%202008%20BAT.pdf)

La Charte est un document qui formule des objectifs que les communes s'engagent à appliquer localement. Elle est rédigée pour 15 ans. Le patrimoine et la culture constituent un axe à part entière, l'axe 3 : « Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et urbaine ». Deux objectifs y sont énoncés :

#### **1- CONNAITRE, PROTEGER ET VALORISER LES PATRIMOINES CULTURELS**

##### **A. Améliorer la connaissance culturelle du territoire**

Réaliser les inventaires des patrimoines culturels à l'échelle du territoire :

- S'inscrivant dans une démarche régionale, le Parc coordonne l'inventaire de l'ensemble des patrimoines bâtis. Il rassemble les travaux déjà réalisés, organise les données existantes et celles recueillies et initie des campagnes d'inventaires avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels selon une méthodologie nationale et partagée. Il associe les habitants et les scolaires et les encourage à participer. Il organise la diffusion et la mise à disposition des données compilées.

##### **B. Préserver les patrimoines bâtis et étudier leurs éventuels prolongements contemporains**

##### **C. Valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels par des approches transversales**

Diffuser la connaissance :

- Le Parc vulgarise les études réalisées et les données qu'il possède en veillant à développer une approche pédagogique : éditions, expositions, sentiers de découverte et d'interprétation, balades commentées, etc. Il peut participer à des colloques, conférences et cours pour transmettre les résultats des études menées.

#### **2- DEVELOPPER UNE ACTION CULTURELLE PARTAGEE, CONTEMPORAINE ET INNOVANTE**

##### **A. Accompagner, soutenir et valoriser les activités et les acteurs culturels du territoire**

Favoriser la fédération des acteurs et les projets communs :

- Le Parc est animateur des réseaux d'acteurs et met en place des outils afin de mieux organiser l'offre culturelle. Il encourage la création d'associations ou d'autres structures fédératives et favorise les projets communs en mettant en relation les acteurs (communes/associations/artistes/etc.).

##### **B. Mettre en place une action culturelle spécifique et innovante**

Soutenir les initiatives culturelles et la création artistique autour des patrimoines :

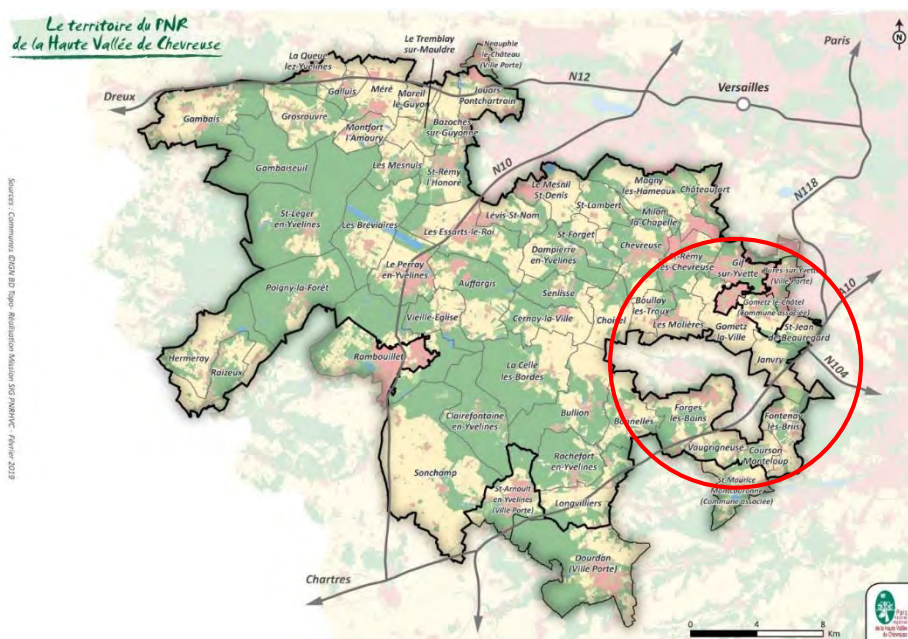
- Dans des lieux de patrimoine, en partenariat avec les propriétaires, le Parc favorise l'accueil d'événements. Il soutient les projets valorisant les patrimoines - naturels, paysagers ou culturels - ou leur histoire. Il anime le Comité de sélection des projets culturels qui retient les projets les plus pertinents au regard du projet territorial. Il peut impulser des projets par le biais de commandes thématiques. Dans ce cas, il coordonne les actions, mobilise les partenaires et les financements, assure la communication et envisage les déclinaisons pédagogiques.

## 1. CONTEXTE

Dans le domaine du patrimoine bâti, le Parc intervient selon une logique de chaîne patrimoniale. En effet, connaître et identifier le patrimoine de nos communes permet de mieux le protéger, d'accompagner les projets qui le concernent (restauration, réhabilitation, aménagement) et de le valoriser auprès de tous les publics, afin qu'il y ait une vraie compréhension et appropriation de cet héritage commun. Conserver et sensibiliser au patrimoine passe donc par sa connaissance. Dans ce cadre, la mission *Patrimoine Culture* réalise des inventaires et coordonne des études thématiques sur les patrimoines marquants du territoire.

Les inventaires consistent à recenser, sur un territoire défini, l'ensemble des éléments patrimoniaux présents ainsi que leurs principales caractéristiques, analysés et documentés à la lumière de documents historiques (cartes anciennes, archives, iconographie...). La mission *Patrimoine Culture* du PNR a récemment achevé l'inventaire du patrimoine des communes de l'Essonne adhérentes au PNR :

- Boullay-les-Troux
- Gometz-la-Ville
- Saint-Jean-de-Beauregard
- Janvry
- Fontenay-lès-Briis
- Courson-Monteloup
- Forges-les-Bains
- Gif-sur-Yvette
- Les Molières
- Vaugrigneuse



## 2. OBJECTIFS

L'ambition du projet est de valoriser la connaissance accumulée à l'occasion de ces études et de toucher les habitants pour que cette connaissance soit partagée auprès de tous à l'occasion d'un événement festif grand public.

Il s'agit de mettre en avant les notions patrimoniales et historiques, les démocratiser et sensibiliser le public aux différents types de patrimoine présents sur le territoire.

L'objectif est de présenter la richesse des communes à la fois aux habitants de longue date et aux plus récemment arrivés afin de faire prendre conscience de la place qu'occupent ces formes bâties héritées dans la vie actuelle et dans leur cadre de vie commun. L'ambition est ainsi de les sensibiliser à préservation du patrimoine local aussi bien remarquable que quotidien.

Ce projet est enfin l'occasion de penser un projet commun et fédérateur à l'échelle de plusieurs villages du Parc. En effet, c'est l'occasion de valoriser un ensemble patrimonial commun situé dans différents villages et révéler cette unité territoriale et humaine.

## 3. UN EVENEMENT GRAND PUBLIC A L'AUTOMNE 2020

L'évènement se déroulera sur deux dimanches et concernera à chaque fois cinq communes. Les participants seront conduits de commune en commune par des petits trains. Deux petits trains partiront ensemble, suivis un demi-heure après par deux autres. Il y aura donc deux convois.

Les trains effectueront un arrêt dans chaque commune dans un lieu patrimonial où auront lieu les interventions artistiques. Il y aura donc cinq interventions par dimanche, dix en tout.

Pendant le reste du parcours, les visiteurs seront munis d'un carnet de voyage avec questions et observations qu'ils complèteront au fur et à mesure du trajet.

- 1) Le premier dimanche sera le 20 septembre 2020 et concernera les communes de Janvry, Fontenay-lès-Briis, Courson-Monteloup, Vaugrigneuse et Forges-les-Bains.

Les participants auront rendez-vous dans la petite ferme communale de Janvry où les petits trains les attendront.

Les arrêts avec intervention artistique :

- Janvry : la petite ferme communale
  - Fontenay-lès-Briis : la mairie-école
  - Courson-Monteloup : la cour commune du hameau de Courson
  - Vaugrigneuse : le château
  - Forges-les-Bains : le parc des Thermes
- voir fiches lieux en annexe

- 2) Le deuxième dimanche sera le 11 octobre 2020 et concernera les communes de Saint-Jean-de-Beauregard, Gif-sur-Yvette, Les Molières, Boullay-les-Troux et Gometz-la-Ville.

Les participants auront comme point de rendez-vous la ferme de Villezières à Saint-Jean de Beauregard où les petits trains les attendront.

Les arrêts avec intervention artistique :

- Saint-Jean-de-Beauregard : le lavoir de Villeziers
- Gif-sur-Yvette : le château de Belleville
- Les Molières : les anciennes carrières de meules
- Boullay-les-Troux : le presbytère
- Gometz-la-ville : la ferme de Feuillarde

➤ voir fiches lieux en annexe

Ce voyage patrimonial se terminera autour d'un repas partagé et d'une exposition, sur les lieux d'arrivée qui sont aussi les lieux de départ, à savoir les fermes de Janvry et de Saint-Jean-de-Beauregard.

#### **4. L'INTERVENTION ARTISTIQUE ATTENDUE**

##### **1- PETITE FORME THEATRALE**

Dans chaque commune, un site patrimonial est retenu. Il sera mis en avant au travers d'interventions artistiques sous la forme de modules théâtraux d'une quinzaine de minutes maximum.

Cette forme devra donner des éléments de compréhension et de décryptage de chaque élément remarquable de la commune choisi, caractéristique d'une typologie patrimoniale du territoire. Le but est de transmettre la connaissance historique et patrimoniale.

Le public attendu est un public familial. Il conviendra de proposer des formes et niveaux de discours accessibles à tous. La vocation est bien pédagogique.

##### **2- FORME A PRECISER**

Cinq lieux devront être animés par dimanche. Il est attendu des candidats de préciser la forme de l'intervention théâtrale et l'équipe mobilisée.

Toutes les solutions sont envisageables : comédiens qui accueillent le public dans les lieux, comédiens qui accompagnent les convois, etc. Des pistes ont été envisagées par l'ensemble des partenaires (PNR et communes). Il a été notamment évoqué qu'un personnage emblématique puisse accueillir les visiteurs et incarner par sa personnalité ou sa fonction l'histoire de chacun des lieux. Cette idée est suggérée mais n'est pour autant pas obligatoire.

##### **3- CONTRAINTES PRATIQUES**

Les interventions se feront en extérieur. Aucun élément scénique ni sonorisation ne seront installés : il conviendra d'utiliser les éléments existants (balcons, murets, relief du terrain, etc...) pour être audible et visible d'un public de 100 personnes maximum.

La compagnie devra être autonome pour les déplacements (pas de transports en commun sur place) et avoir un comportement écoresponsable.

#### **5. CONDITIONS FINANCIERES**

Un budget prévisionnel sera établi pour justifier les postes et montants de dépense. Il ne pourra pas dépasser 10.000 euros.

Cette somme couvrira l'ensemble des frais inhérents à la proposition :

- Repérages
- L'écriture des scènes et les droits d'auteur
- La mise en scène
- Les répétitions et cachets des comédiens
- Les frais de bouche, de déplacements et frais matériels

## 6. COMMUNICATION

Le Parc prendra en charge le volet communication en utilisant ses supports habituels : *Echo du Parc*, site internet, lettre d'information électronique, Facebook, Twitter.

Une participation des communes sera demandée pour relayer le projet.

La conception de supports de communication spécifiques est prévue par le PNR.

## 7. SELECTION

**Une première sélection se fera sur dossier, à remettre jusqu'au 10 juillet 12h.** Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

Un exemplaire papier devra être envoyé à :

Amandine ROBINET  
PNR de la Haute Vallée de Chevreuse  
Château de la Madeleine  
78 472 Chevreuse Cedex

Le document devra aussi être envoyé par mail à [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

Il devra comporter :

- La présentation de la (ou des) forme théâtrale proposée, de la manière la plus précise possible
- La présentation de l'équipe artistique mobilisée pour l'occasion. Le jury appréciera les compétences professionnelles de l'équipe ainsi que des expériences similaires de projet théâtral valorisant le patrimoine
- Les détails techniques des interventions
- Le budget prévisionnel

**La sélection finale se fera après un entretien, prévu le 17 juillet matin.**

Il est demandé à tous les candidats de réserver cette date pour une audition éventuelle.

Pour tous renseignements ou précisions, contacter :

Amandine ROBINET  
01 30 52 09 09  
[a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

## 8. ANNEXE : LES FICHES LIEUX

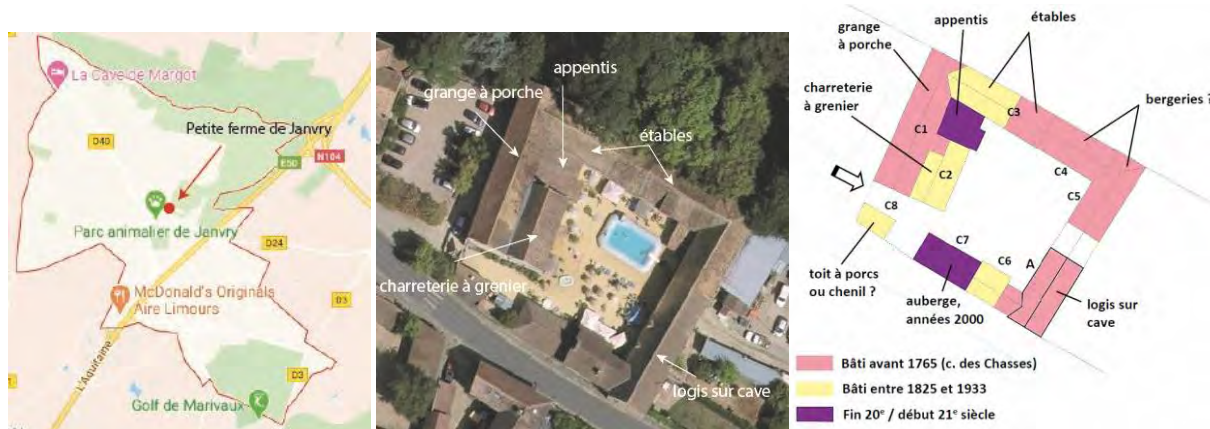
### JANVRY

#### La commune

L'organisation territoriale de Janvry n'a pas changé depuis le Moyen-Age : dès les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, son habitat est disséminé en plusieurs ensembles bâtis, les mêmes qu'aujourd'hui. La présence des fiefs d'Ancien Régime perdure aujourd'hui à travers la toponymie des hameaux et écarts de la commune, et à travers ses corps de ferme : constitués de domaines agricoles, les fiefs avaient pour centralité de grandes fermes sur cour. Aujourd'hui, bien qu'elle soit devenue essentiellement résidentielle, la commune de Janvry demeure un village rural dont l'agriculture reste l'une des activités les plus visibles. En effet, son patrimoine de maisons paysannes et de grandes fermes isolées sur le plateau ou insérées dans le tissu urbain, en fonde l'identité villageoise.

#### Le lieu : la petite ferme

Historique : Attestée dès la fin du 16<sup>e</sup> siècle et longtemps connue sous le nom de ferme de la « Chevalerie », elle est successivement la propriété de grands personnages conseillers du roi (Blaise Melian, René de Breslay évêque de Troyes), puis des seigneurs de Janvry tels que Louis Foucault marquis de Saint-Germain-de-Beaupré et gouverneur de la haute et basse Marche à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. La datation des bâtiments est incertaine : la plupart date du 17<sup>e</sup> - début 18<sup>e</sup>, complétés au cours du 19<sup>e</sup> siècle par de nouvelles constructions sous la gestion des familles Anjorant, Luart et Reille, propriétaires entre autres du château de Janvry. Les Reille vendent la ferme en 1999 à la mairie qui la restaure et réhabilite pour en faire un lieu de vie communal.



Description : La petite ferme est accessible depuis la place de l'église par un haut portail. Elle constitue un ensemble bâti fermé sur ses quatre côtés, organisé autour d'une cour presque carrée. Il comporte à l'ouest une vaste grange doublée d'une charreterie, au nord une étable et bergerie surmontées de greniers d'engrangement, à l'est l'ancien logis du fermier, construit sur une cave qui servait de laiterie. Entre le logis et la bergerie, le passage conduisait autrefois au potager-verger de la ferme.





Exemple de personnage lié au lieu : un conseiller du roi propriétaire, ou un ouvrier agricole

Notions à transmettre :

- Corps de ferme lié à l'histoire de Janvry et à ses illustres personnages
- Homogénéité de l'architecture (volume, continuité) et des matériaux (meulière/tuiles plates)
- Fonctionnalité d'un corps de ferme : un bâtiment = un usage particulier
- Notions sur le travail/la vie dans la ferme, les gestes ancestraux et savoir-faire agricoles : battage des blés, stockage des récoltes, ferrage des chevaux, s'occuper du bétail, etc.
- Son impact dans le cœur de village par ses longues façades extérieures en grande partie aveugles qui cachent la vie de la ferme à l'intérieur : dualité visibilité/invisibilité
- L'importance d'une réhabilitation communale pour sa conservation et la jouissance de tous d'un patrimoine qui n'a plus de vocation agricole

## FONTENAY-LES-BRIIS

### La commune

Le village est cité pour la première fois vers 670. Aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, les fiefs de Soucy, Verville et Arpenty existent déjà. A l'époque moderne, de grands personnages liés au roi de France et à son gouvernement prennent la gestion de Fontenay-lès-Briis. Jean de Bullion, conseiller au Parlement de Paris, y fait construire un château au 17<sup>e</sup> siècle. Fontenay est historiquement caractérisée par un habitat disséminé en plusieurs îlots organisés autour de fermes sur cour. Après la Révolution, la commune se structure et réalise de nouvelles infrastructures publiques telles que la mairie-école, l'école des filles et des aménagements liés à l'usage de l'eau. Avec la création de l'hôpital de Bligny, la commune devient un lieu de passage. Il faut attendre les années 1970 pour que Fontenay connaisse une urbanisation lente et progressive avec la constitution de quartiers pavillonnaires. La commune a aujourd'hui une identité périurbaine essentiellement résidentielle.

### Le lieu : la mairie-école

Historique : Le terrain sur lequel est construite l'actuelle mairie a été acheté par la commune en 1833. Mais ce n'est qu'en 1878 que la mairie-école est édifiée à l'emplacement d'une ancienne bâtisse insalubre qui ne servait alors que d'école. Les frais de construction, financés en partie par le propriétaire du château de Fontenay et maire de l'époque François Chardin, s'élèvent à 26 500 francs. Le nouvel édifice est inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 1880 et accueille une école de garçons (une trentaine d'élèves), le logement de l'instituteur, la salle du conseil et le secrétariat de la mairie.



Description : L'édifice, composé de deux volumes rectangulaires et d'une tour carrée qui fait écho au clocher de l'église, est bâti en pierre de meulière et présente un jeu de polychromie dû aux encadrements d'ouvertures en brique et aux moulures en grès. L'ancienne porte d'entrée est remarquable avec son décor végétal de style néogothique sous l'écriteau « MAIRIE / ECOLE DE GARÇONS ». Aujourd'hui, l'édifice reste inchangé à l'intérieur comme à l'extérieur, si l'on exclut les extensions récentes. La disposition des pièces de demeure celle du 19<sup>ème</sup> siècle : sanitaires, salle de classe et cuisine de l'instituteur au rez-de-chaussée, salle de mairie, salle des archives et chambres de l'instituteur à l'étage. A l'extérieur la petite cour au sud fermée par un muret et un portail rappelle la présence d'enfants dans le passé. L'implantation et l'architecture atypique de la mairie-école en font un monument majeur du bourg de Fontenay-lès-Briis, au même titre que l'église et le château.





### Exemple de personnage lié au lieu : le maître d'école

A partir de l'observation du bâtiment, il peut par exemple s'agir d'une leçon d'histoire (IIIe république, souveraineté locale, loi Ferry écoles, rivalité//église) et de géologie locale (observation des différents matériaux de construction et explication de leur origine).

### Notions à transmettre :

- Progrès incarné par la construction d'une mairie-école : lieu représentatif de la jeune République française, du pouvoir local et des citoyens, lieu d'instruction des futurs-citoyens grâce à l'école gratuite et obligatoire pour tous
- Architecture vraiment originale : lien (porche) et rivalité (clocher) avec l'église, géologie à ciel ouvert

## COURSON-MONTELOUP

### La commune :

Avant de s'appeler Courson-Monteloup, la paroisse s'est longtemps dénommée Launay-Courson. Ce n'est que par le décret présidentiel de 1882 que la commune devient Courson-Monteloup. Le fief de Cincehours, attesté dès 1158, se développe en un petit village autour d'un manoir érigé par Gilles Le Maîtrevers 1540 : l'actuel hameau et château de Courson. En 1676, le manoir est transformé en véritable château. Au 19<sup>e</sup> siècle, il n'y a que peu de changement pour la commune. Il faut attendre le tournant des années 1960-1970 pour voir sortir les premiers pavillons à Monteloup et à la Roncière et assister à une hausse démographique. Le hameau de Courson est quant à lui épargné de toute urbanisation et contribue à maintenir un fort caractère rural à la commune, dominée par la présence de son château.



### Le lieu : la cour commune de Courson, cœur du hameau

La cour commune, système d'organisation rural typique des villages du Parc, regroupe traditionnellement du logement (petits cultivateurs, journaliers travaillant pour le château ou la ferme de Courson), des abris pour animaux, un espace de travail (la cour essentiellement) et des espaces de stockage. Celle du hameau de Courson est la seule à avoir conservé ses maisons mitoyennes datées du 16 ou 17<sup>ème</sup> siècle. Elles présentent toutes une organisation similaire, lisible sur les façades principales sur cour, à savoir un rez-de-chaussée réservé à l'habitation et à l'étage au stockage, marqué par des gerbières d'engrangement. Au fond de la cour se trouve un puits à poulie, bien conservé et de belle taille, est intéressant en tant que témoin des modes de vies d'une communauté rurale jusqu'à l'adduction d'eau courante au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.







Exemple de personnage lié au lieu : un paysan

Notions à transmettre :

- Fonctions domestiques et agricoles d'une cour commune
- Vie en communauté
- Mettre en évidence le lien entre la cour commune/le hameau et le domaine/château de Courson

## VAUGRIGNEUSE

### La commune :

Le village de Vaugrigneuse est étendu et se constitue d'un bourg à plusieurs fractions et de deux hameaux. Chacun d'eux présente un patrimoine bâti de qualité et bien préservé. Le village se développe dans la continuité du château, face aux anciens communs. Le château et une imposante maison de notable néo-Louis XIII, avec leurs communs, marquent avec leurs vastes parcs le territoire de la commune. L'église et le moulin, isolés au nord-est du noyau villageois, marquent une des entrées du territoire de la commune. Le cœur du village est aujourd'hui massé autour de la mairie et de sa place centrale de forme triangulaire.



### Le lieu : le château et son parc

En 1602, Jean Héroard, vétérinaire et premier médecin du roi, devient par son mariage avec Anne du Val propriétaire d'un domaine à Vaugrigneuse, composé, selon un aveu notarial de 1507, d'un « château clos à faussez à eau, cour, jardin, colombier, cave, tout en ruines et non-valeur ». Il décide d'y faire construire son château à l'emplacement de ce dernier. Il le veut harmonieux, suffisamment vaste mais sobre. Et baigné de lumière. Il l'agrémenta d'un parc, agréable équilibre entre nature et main de l'homme, dans lequel il introduit de nombreuses espèces. Jean Héroard n'aura pas d'héritier. À la mort de sa femme, le château changera plusieurs fois de propriétaires mais sera peu modifié. Aujourd'hui, le château et son parc dans lequel poussent plus de cinquante-cinq espèces d'arbres et arbustes et où s'est naturalisée une flore riche de quelque deux cents espèces - sont classés.

### Exemple de personnage lié au lieu : Jean Héroard, seigneur et médecin du roi

Né en 1551 au sein d'une famille ancrée dans le milieu médical et de sensibilité protestante, Jean Héroard est plus que tout un homme de la Renaissance à la croisée de deux siècles, un humaniste contemporain d'Ambroise Paré, de Ronsard et de Montaigne mais aussi du jeune Descartes. À vingt ans, il commence des études de médecine à Montpellier, écourtées semble-t-il par les massacres de la Saint-Barthélemy, puis rejoint Paris. Là, Ambroise Paré le présente à Charles IX, passionné de chasse et d'équitation, qui lui confie en 1574 la toute première charge de Médecin en l'Art vétérinaire. Notre vétérinaire, qui est aussi médecin, soigne donc et les chevaux, et les hommes, quand il entreprend, à la demande de Charles IX, la rédaction de son *Hippostologie*. Dans ce traité d'ostéologie du cheval écrit en français, il utilise une toute nouvelle approche, l'observation directe, pour décrire avec rigueur et méthode un squelette entier de cheval. L'*Hippostologie* sera publié en 1599 et dédié à Henri III. Aujourd'hui encore, la propriété conserve des traces de la place qu'occupèrent les chevaux dans la vie

d'Héroard. Jean Héroard poursuit son ascension à la Cour. Tour à tour médecin du roi par quartier à la cour de Henri III, puis auprès de Henri de Navarre, futur Henri IV, il a cinquante ans lorsque le 21 septembre 1601, celui-ci lui confie la charge de médecin ordinaire du Dauphin. Louis vient de naître, Jean Héroard ne le quittera plus. Fidèle à lui-même, jour après jour, il observe son jeune patient et note. De 1601 à 1628, 11000 pages manuscrites seront rédigées, dans un style concis, simple et clair. Ce Journal, tenu minutieusement jusqu'à sa mort au siège de La Rochelle, reste l'œuvre majeure d'Héroard — un document descriptif de premier ordre qui intéresse historiens, pédiatres et linguistes. L'amitié du roi Louis XIII pour celui qui devint son premier médecin en 1610 ne se démentira jamais et il honorera souvent Vaugrigneuse de ses visites.



#### Notions à transmettre :

- Pourquoi et comment Jean Héroard s'est-il installé à Vaugrigneuse
- Un domaine = un château, des communs, un parc d'agrément/de chasse, des terres agricoles, une ou plusieurs fermes.
- Élégance et sobriété de l'architecture « Henri IV »



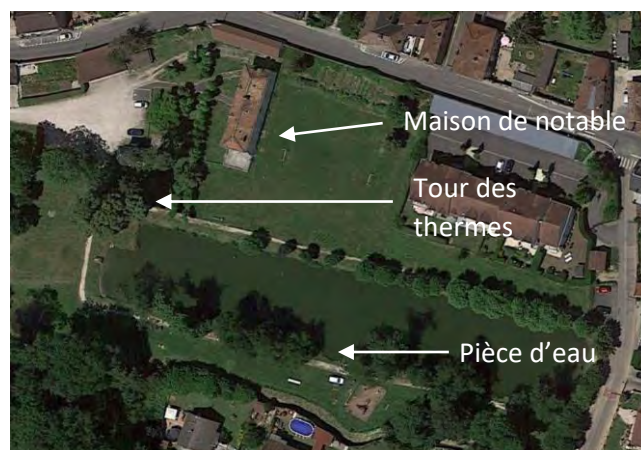
## FORGES-LES-BAINS

### **La commune :**

Les premières traces de peuplement à Forges remontent à l'époque gallo-romaine. Aux 11e et 12e siècles, un des premiers seigneurs de Forges, Tévin, devient proche du roi Louis VI "le Gros" et fait don de l'église de Forges à l'abbaye de Longpont appartenant à l'ordre de Cluny. Le 14e siècle accable Forges : les Anglais envahissent la région, puis la peste noire décime la population en deux occasions. Au 15e siècle, la dépopulation est importante, mais un certain calme revient. Les activités agricoles se redéveloppent. Le 16e et 17e siècles voient des visites royales à Forges ou aux environs : François Ier est probablement venu y chasser, Louis XIII y consulter son médecin Jean Héroard, seigneur de Vaugrigneuse. Au 18e siècle, la région devient un lieu de villégiature et de promenade. Les voies de communication se développent. Dans la deuxième moitié du 19e siècle, la physionomie de la commune change : une nouvelle mairie, de nouvelles routes et trois lavoirs sont construits dans le bourg et dans les hameaux. Le train arrive aussi à proximité, à Limours. La commune de Forges accueille encore plus de visiteurs venus "prendre les eaux". La présence de sources d'eau vertueuses a entraîné la construction au 19e siècle d'importants établissements d'hydrothérapie et de bains, dont la commune possède encore certains témoins bâtis et paysagers.

### **Le lieu : le parc des thermes**

Le thermalisme s'est développé à Forges-les-Bains au 19e siècle, avec la construction d'établissements thermaux pour soigner les scrofuleux, toujours existant. L'eau de Forges était également mise en bouteille pour la vente. En 1832, le docteur Piton exerçant à Forges signale la guérison de deux enfants scrofuleux par les eaux du village. Agés l'un de 12 ans, l'autre de 8 ans, ils "étaient dans un état très grave car on remarquait sur eux plusieurs engorgements glanduleux et des gonflements des os avec carie". Quelques autres guérisons ayant été obtenues, les malades affluent à Forges et en 1838, M. Fromant fonde dans sa propriété un établissement de bains pouvant accueillir 40 malades payants. Deux ans plus tard, c'est M. Vuitel qui ouvre un autre établissement de bains. L'établissement est remis à neuf en 1862 par la directrice Mme Courty. L'établissement reste la propriété de M. Fromant jusqu'en 1853. Après cette date, les propriétaires seront des négociants de Cholet et de Paris. Le 31 juillet 1862, l'Académie impériale reconnaît le caractère non pas minéral mais médicinal des eaux de Forges. Dans les années 1880-1890, ce sont en moyenne 500 personnes par an qui se font soigner à Forges. L'exigence de rentabilité et la faible progression des malades conduit la fermeture de l'établissement en 1890. L'établissement sera vendu en 1853 à des négociants de Paris et de Cholet, puis fermé en 1890 du fait de la faible progression du nombre de malades. L'établissement sera alors reconverti en entreprise d'embouteillage jusqu'en 1957, date à laquelle l'autorisation d'exploiter les sources de Forges-les-Bains sera retirée.



Pièce d'eau des Thermes : La pièce d'eau a été réalisée entre 1785 et 1808. Sa fonction première n'est pas connue mais elle semble avoir été utilisée par l'établissement thermal pour les bains d'eau froide et distractions : pêche, promenade en « nacelle » (bateau). La structure paysagère du parc ancien a été conservée avec un mur en maçonnerie de moellons en meulière délimitant le parc au nord, le portail d'entrée au sud et les alignements d'arbres qui encadrent la pièce d'eau. Une promenade avec des jeux pour les enfants et un parcours sportif ont été aménagés autour de cette pièce de 160m sur 27m.



Maison de notable et tour des Thermes : Le bâtiment de plan allongé est représenté sur le cadastre napoléonien de 1808. Ensuite, il aurait fait partie des « thermes » Fromant, propriété de Jean-François Fromant. Cet établissement thermal est le premier à ouvrir sur la commune en 1838. Un article d'Annie Jacquet dans « Le Journal de Forges-les-Bains » (N°45, Juillet 2004) nous rapporte que cet établissement, appelé par le docteur Wertheim « établissement hydrothérapique de Forges et des eaux minérales de Forges », était installé dans une maison bourgeoise. Des dépliants publicitaires nous en donnent une description sommaire : « Transformation d'une maison charmante en maison de santé. Des constructions élégantes ont été élevées pour les bains dans un vaste et beau jardin couvert de fleurs, qui sont entourées de prairies d'autant plus riantes et fraîches qu'une pièce d'eau en baigne les bords, une situation admirable et des routes excellentes tout, enfin, fait de notre établissement un séjour aussi agréable qu'il est favorable à la santé. La maison comporte trente chambres, un salon de réunion avec un piano ; « une table saine et abondante complète l'agréable séjour ». » La Tour des Thermes apparaît sur les cartes postales du début du 20e siècle. L'établissement thermal est reconverti en entreprise d'embouteillage au tournant des 19e et 20e siècles, avec un bâtiment pour le pompage des eaux et un bâtiment pour la mise en bouteilles qui n'existe plus mais qui a dû être construit en s'appuyant sur la



Tour de thermes, son seul vestige. De forme polygonale, elle est couverte d'un toit en ardoises. Les murs en maçonnerie de moellons sont couverts d'un enduit badigeonné de couleur jaune, comme la maison de notable. Un décor de fausses briques agrémenté les façades.



#### Exemple de personnage lié au lieu : un curiste

Bains chaud ou froids, douches, activités physiques régulières dans un environnement sain et reposant. Exemple d'une journée-type pour l'établissement thermal du Mont-Dor : dès 5 heures du matin les soins commencent pour les plus courageux. Les chaises à porteurs vont et viennent, transportant les malades qui vont prendre les bains ou profiter des inhalations, selon les maux pour lesquels ils sont traités. Ils quittent ensuite le costume de flanelle du baigneur pour revenir à l'établissement thermal suivre d'autres soins tels que les gargarismes, irrigations nasales ou bains de pieds et surtout boire l'eau de la buvette. À 10h30, les soins sont terminés les baigneurs vont déjeuner. Ce repas marque la transition entre les soins et la détente. L'après-midi est généralement consacré aux promenades et aux exercices de plein air...)

#### Notions à transmettre :

- Éléments de l'histoire du site
- Ce en quoi consistait une cure à Forges-les-Bains
- Importance de préserver les traces paysagères et bâties d'un passé disparu
- Rendre public ces espaces, permettre de s'y promener, permet à tout un chacun de s'imprégner de cette histoire thermale



## SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD

### La commune :

L'abbaye cistercienne des Vaux-de-Cernay possède depuis une donation de 1142 les terres et le droit de justice sur les bois de Montfaucon et de la Bussière. Au sud du bois de la Grange-aux-Moines, des religieux de l'abbaye normande de Saint-Wandrille ayant fondé un prieuré à Marcoussis occupent dès le début du 13<sup>ème</sup> siècle un petit ermitage dans la vallée de la Salmouille. En 1610, le seigneur des lieux, François Dupoux obtient par lettres patentes de changer le nom de Montfaucon en Beauregard plus propice à qualifier le château qu'il est alors en train de construire. Il est cependant contraint de le céder sans avoir fini de le construire. A partir de 1878, le comte de Caraman fait restaurer le château et remanie le parc à l'anglaise. Il contribue aussi à l'édification de la mairie-école. Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, Saint-Jean-de-Beauregard correspond à une zone de grande culture céréalière et de betterave de pomme de terre qui émane de deux grandes fermes, celle de Villezières et de la Grange-aux-Moines, et de petits maraîchers. Malgré des mutations, la commune reste préservée de l'urbanisation face à l'agglomération nouvelle des Ulis qui se développe depuis les années 1970.



### Le lieu : le lavoir de Villezières

Dans la commune de Saint-Jean-de-Beauregard, ce lavoir semble avoir été le seul et unique exemplaire. Situé au cœur du hameau principal de la commune, il évoque à la fois un mode de vie rural et des usages passés liés à l'eau et à l'hygiénisme promu par les municipalités dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Il a été réalisé par Edmond Vasseur, architecte à Orsay, M. Dinarceau, entrepreneur de travaux publics dans la même localité, et inauguré en 1889. Restauré en 2014 avec l'aide du PNR, il surplombe la mare-abreuvoir située en face de la grande ferme de Villezières. Clos sur trois côtés de murs en meulière enduits à pierre vue et couvert d'un toit en appentis à tuiles plates, il dispose d'un plancher amovible qui permet une adaptation au niveau de l'eau de la mare alimentée par les eaux pluviales. La pente douce, récemment restaurée pour favoriser le développement d'une biodiversité, mais attestée dans les cartes postales anciennes, nous rappelle qu'elle était utilisée par les animaux, notamment de la ferme de Villezières, pour s'abreuver. Le lavoir répondant à un souci de salubrité de la part des autorités publiques, cet usage de la mare comme abreuvoir reste étonnant pour nous contemporains, mais pas rare.



**Exemple de personnage lié au lieu : une lavandière**

**Notions à transmettre :**

- Fonctions du lavoir et de la mare-abreuvoir
- Gestes / travail des lavandières
- Centralité du lavoir de Villezières : au cœur de la vie du village
- Dimension de sociabilité : lieu où l'on se racontait la vie du village
- Chaque village et hameau avait son lavoir, mais peu sont encore visibles dans les villages voisins

## GIF-SUR-YVETTE

### La commune :

On trouve à Gif-sur-Yvette des traces de présence humaine datant de l'époque du néolithique. Il faut toutefois attendre le 11<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître l'une des premières mentions écrite d'une église à Gif : l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L'autre pôle religieux de la paroisse est l'abbaye bénédictine Notre-Dame-du-Val-de-Gif. Gif est à cette période morcelé en une multitude de fiefs. Au 17<sup>e</sup> siècle, le bourg offre un visage essentiellement rural. L'abbaye Notre-Dame-du-Val-de-Gif est détruite en 1791 à l'exception de la grande ferme et du moulin qui en dépendaient. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, Gif compte six moulins. La monarchie de Juillet marque l'arrivée des premiers notables parisiens. On assiste à une première vague de construction de villas et d'infrastructures publiques répondant à la hausse démographique. La commune s'étend aujourd'hui entre vallée de l'Yvette et plateaux de Saclay (au nord) et de Limours (au sud) où se trouve le château de Belleville.

### Le lieu : le château de Belleville

Historique : Au 17<sup>e</sup> siècle, le fief et la ferme de Belleville sont la propriété d'un procureur du Châtelet de Paris, Gilles de Trapu. Un certain François Béasse de La Brosse fait édifier vers 1754 un nouveau logis seigneurial, autrefois intégré au corps de ferme. Dans le prolongement de ce bâtiment couvert en tuiles, son héritier Pierre Gallois fait construire un pavillon vers 1774. Le domaine entre, par alliance, dans la famille Devin en 1789 et la fille de Pierre Gallois fait construire dans les années 1800 les deux ailes en V encadrant le pavillon carré de son père et la cour d'honneur par l'architecte Jean-François Fougereux. En 1883, le domaine est racheté par Edouard Chambray qui fait reconstruire la ferme de Belleville et aménager le parc. Il est ensuite acquis en 1919 par Léontine Thome, soeur du maire de Sonchamp et député de Seine-et-Oise André Thome, pour y fonder l'Ecole Agricole et Ménagère. Le château est quant à lui racheté en 1976 par la Ville de Gif-sur-Yvette qui y implante un centre culturel. Récemment restauré entre 2009 et 2013, il se trouve désormais au coeur du secteur pavillonnaire de Chevy, dans un parc boisé composé d'un plan d'eau et d'un jardin potager.





fragments de meulière. Les façades sont couvertes d'un enduit de couleur jaune, rehaussé par un enduit légèrement plus foncé pour les modénatures en plâtre (bandeau, encadrements d'ouverture, corniche), tandis que la corniche du bâtiment centrale et les balustres des ailes latérales sont en pierre de taille calcaire, tout comme le perron. Les fenêtres sont à petits carreaux, protégées de garde-corps métalliques, tandis que des lucarnes cintrées ouvrent sur les combles de la toiture à la Mansart couverte d'ardoise. Celle-ci présente un jeu de volumes intéressants, formé par trois toits brisés en pavillon côté cour d'honneur.



Exemple de personnage lié au lieu : Pierre Gallois, auteur du pavillon central, ou sa fille qui construit les deux ailes

Notions à transmettre :

- Éléments d'histoire du lieu
- Les caractéristiques de l'architecture classique
- Lieu préserver de l'urbanisation du quartier de Chevry

## GOMETZ-LA-VILLE

### La commune :

Les paroisses de Gometz-la-Ville et de Gometz-le-Châtel sont pendant longtemps réunies en une même entité féodale. Sous l'Ancien Régime, la paroisse de Gometz-la-Ville comporte de nombreux fiefs qui ont donné les hameaux actuels. Constitués de terres agricoles, ces derniers ont pour centralité de grandes fermes sur cour souvent dotés d'un logis seigneurial. Au 19<sup>e</sup> siècle, les fermes se développent légèrement et se modernisent. A partir des années 1970, la commune connaît une urbanisation constante avec la constitution de quartiers pavillonnaires liée à la proximité avec la ville nouvelle des Ulis. La commune a aujourd'hui une identité périurbaine qui contraste avec son paysage et son activité agricole encore importante.

### Le lieu : la ferme de Feuillarde

Elle a appartenu au milieu du 17<sup>e</sup> siècle à Samuel Dacolte, procureur général au Parlement et receveur général de l'Université, puis aux moines de l'abbaye des Vaux de Cernay à partir de 1692. Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, la majorité des bâtiments sont déjà construits. En 1779, elle est réunie à la ferme voisine de Malassis qui appartient au prieuré de Saint Paul des Aulnays (Saint-Rémy-lès-Chevreuse). A la Révolution, elles sont toutes les deux mises en vente comme biens nationaux et revendues comme ferme unique en 1821 à un grand propriétaire versaillais, Pierre Fourcault de Pavant. Lui et sa famille délaisse l'activité de Malassis au profit de la modernisation de la Feuillarde avec notamment la construction de deux nouvelles granges. Une habitation pour les ouvriers agricoles est construite en 1904 dans l'arrière-cour de la ferme tandis que le logis situé à l'entrée de la ferme est vraisemblablement construit dans les années 1910-1920.



Description : La ferme s'organise autour d'une cour et d'une arrière-cour plus récente. La maison du fermier, assimilable à une maison bourgeoise de début de siècle (enduit rocaillé, décor de brique, garde-corps en fonte), en garde l'entrée (angle chanfreiné destiné à faciliter la circulation des véhicules agricoles). Le bâtiment mitoyen abritant cellier et écurie a été transformé en habitation. En retour sur la cour, l'étable a gardé ses ouvertures dont l'aération en demi-lune en brique et la fenêtre de grenier. Son pignon conserve les traces de la bergerie qui venait s'y adosser, récemment écroulée. De l'autre côté de la cour, face au logis, se trouve la vieille grange qui fermait la cour au nord mais qui a été réduite de moitié pour ménager un passage vers l'arrière-cour. Ouverte sur ce passage, elle se caractérise par une impressionnante charpente et un toit descendant, le poulailler ayant été adossé au mur sud de la grange au 19<sup>e</sup> siècle. A l'est, se trouvent deux granges dont l'une est ouverte sur les champs par un porche flanqué d'un manège à battre, et dans leur continuité un atelier. Dans la cour secondaire, un

hangar de profondeur double présente une charpente en bois remarquable. En face, un logement ouvrier datant de 1904 s'élève en meulière, flanqué d'une remise et d'une charreterie en bois.



Exemple de personnage lié au lieu : Pierre Fourcault de Pavant, propriétaire après la Révolution, modernisateur de la ferme au 19<sup>e</sup> siècle

Notions à transmettre :

- Vieille grange et logis à l'architecture originale
- Eléments d'histoire du lieu
- Impact et caractéristiques paysagères : îlot bâti au milieu d'un plateau céréalier
- Fonctionnalité d'un corps de ferme : un bâtiment = un usage particulier
- Notions sur le travail/la vie dans la ferme, les gestes ancestraux et savoir-faire agricoles : battage des blés, stockage des récoltes, ferrage des chevaux, s'occuper du bétail, etc.



BOULLAY-LES-TROUX

La commune :

En 1190, Simon de Chevreuse fait don du fief des Trous à l'ordre des Templiers, avant de partir en Croisade. Au 14<sup>e</sup> siècle, il appartient à Jean Pastourel, avocat au Parlement. A l'époque moderne, il passe dans de prestigieuses mains : Germain Braque, général des Monnaies, au 15<sup>e</sup> siècle, puis Guillaume Bazin, docteur régent de la Sorbonne en Faculté de Médecine, et enfin Guillaume Dugué de Bagnols au 17<sup>e</sup> siècle, maitres des requêtes janséniste. Celui-ci achète vers 1646 le fief des Trous après avoir acquis le fief de Montabé et le château de Méridon. C'est aussi lui qui fait transformer l'hôtel seigneurial des Trous, aujourd'hui disparu, et reconstruire en 1654 l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui. Après la Révolution, la commune connaît une véritable prospérité agricole. Mais c'est la révolution industrielle et l'arrivée du chemin de fer en 1867 qui participe au développement touristique du territoire. Le train impulse aussi la une croissance économique et démographique à travers l'industrie des carrières de meulière et de grès, entraînant de nouvelles constructions.

### Le lieu : le presbytère et son enclos

Historique : Vendu comme bien national en 1793, la propriété était composée selon l'inventaire de la vente d'un corps de logis, un fournil, un cellier, une écurie, une vacherie, une grange à trois travées (grange dîmière), une buanderie, le tout clos de murs. La grange dîmière était le grenier ou l'on conservait la dîme, un pourcentage de la récolte des paysans destinée à l'Eglise. Elle communiquait avec l'église par une porte donnant accès dans le cimetière. Enfin, parallèle à la grange, de l'autre côté de la cour, une annexe a été édifée au 19ème siècle.



Description : La parcelle est constituée de trois bâtiments autour d'une cour pavée : le presbytère orienté est-ouest, la grange d'âmière perpendiculaire orientée nord-sud, et de l'autre côté de la cour, une annexe orientée nord-sud. Le presbytère se présente comme une maison rurale à sous-sol, rez-de-chaussée surélevé et comble, dont les ouvertures ont été remaniées. L'ancienne grange aux dîmes située à l'est comprend une porte charretière en bois et une fenêtre rectangulaire d'atelier, plus récente.



Exemple de personnage lié au lieu : le curé sous l'Ancien Régime, percepteur de la dîme

Notions à transmettre :

- Fonction des différents bâtiments
- Presbytère = habitation du curé, souvent proche de l'église, autrefois financée par les paroisses. Sous l'Ancien Régime, il s'agit du cœur de la vie religieuse.
- Avant la Révolution, le curé prélève l'impôt sur les paysans de sa paroisse : la dîme (une partie des récoltes). A Boullay, trace de cet ancien impôt aboli il y a plus de 200 ans à travers son lieu de stockage : la grange dîmière.
- Révolution française : confiscation des biens de l'Eglise, vendus comme biens nationaux. Aujourd'hui, habitation d'un particulier.
- Accès à l'église directement par le jardin du presbytère, aujourd'hui muré



## LES MOLIERES

### La commune :

L'origine du nom viendrait de l'exploitation de carrières de pierres meulières qui ont longtemps servi pour la fabrication de meules puis pour la construction. Trois personnages ont marqué l'histoire des Molières : Guy Jean-Baptiste Target qui prêta serment du Jeu de Paume, député représentant le Tiers-Etat. Le général François Auguste Andry, acteur de la colonisation française et Roger Tirand imprimeur de l'appel de la Résistance lancé le 10 juillet 1940. Un des éléments paysagers forts des Molières est le contraste existant entre le village, planté et arboré, et les champs découverts qui l'entourent. Les fermes isolées forment des bosquets identifiants dans la plaine. Les jardins, de même que les cours et au même titre que les bâtiments, constituent un patrimoine significatif pour la commune ; ce sont ceux des anciennes fermes et maisons rurales. Plusieurs zones boisées encadrent également le bourg.



### Le lieu : la carrière de meules

L'ancienne carrière de meules se situe dans le bois aux abords de l'actuelle salle du Paradou. Le relief accidenté de « crevasses » en est le seul vestige. Les origines de la carrière sont mal connues, le premier document les mentionnant date de 1599, mais elles existent depuis plus longtemps. En effet, le nom de la commune attesté dès le 11<sup>e</sup> siècle viendrait de ces carrières. Doté de privilèges royal jusqu'à la Révolution, les sondeurs ont le droit de creuser où ils jugent bon, le propriétaire ne peut s'y opposer mais il perçoit une redevance sur les meules extraites. En 1796, ce sont 300 à 400 meules qui sont produites par an aux Molières. Sachant qu'il faut deux mois pour faire une meule, cela implique que tous les chefs de famille de ce village de 100 habitants travaillent aux carrières. On peut estimer que sur 700 ans, la production de meules aux Molières a été de 100.000 à 200.000. Si l'on en croit les monographies d'instituteurs des Molières et de Boullay-les-Troux écrites en 1899, l'exploitation locale des meules s'est arrêtée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, concurrencée par le site de la Ferté-sous-Jouarre qui avait des pierres de meilleure qualité. Selon le rapport de 1834, « la pierre des Molières est beaucoup moins solide que celle de La Ferté ». Cela est confirmé par l'instituteur des Molières : « La découverte, en différents endroits, de pierres meulières de meilleure qualité porta un coup mortel à l'extraction de ces pierres dans cette localité ». Les carrières sont encore en activité jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, mais les pierres sont alors utilisées pour la construction.

Les pierres produites aux Molières sont des meules à l'anglaise, en raison de la qualité variable des pierres extraites : « Les blocs de meulière présentent fréquemment des défauts ; il en résulte alors que les bonnes meules d'une seule pièce sont rares. On enlève la partie défectueuse et on la remplace par



un morceau que l'on ajuste avec soin. Ces meules ont la même valeur que les meules d'une seule pièce; souvent même elles leur sont préférables parce que toutes leurs parties sont de silex choisi ». Ces meules sont aussi plus facilement transportables. C'est aux Molières que la plupart des meules à l'anglaise sont fabriquées. « La pierre des Molières est une pierre très dure. Vue sa structure comportant des trous et sa dureté, c'est la pierre idéale pour une meule car elle est très abrasive. A l'écrasement elle résiste à une pression de 520 kg/cm<sup>2</sup>, ce qui en fait l'une des meilleures du monde » Alain Belmont, archéologue. Mais celle de la Ferté-sous-Jouarre est encore plus résistante.

Les bancs ne sont pas continus, les pierres sont enfouies dans l'argile. On les repérait par des sondages en enfonçant des pics dans le sol. Puis on faisait des tranchées et l'on testait la qualité de la pierre découverte. Enfin, si la pierre était bonne, on creusait un trou en forme d'entonnoir de la forme de ceux que l'on trouve encore aux Molières. Avec la terre dégagée, on comblait les trous précédents de sorte que les trous qui subsistent dans le bois sont ceux qui marquent la fin de l'exploitation, sans doute l'extrémité du banc. A l'aide de burins et de leviers, on séparait des blocs qui étaient extraits grâce à des treuils. Transportés sous un abri de fortune, ils étaient alors façonnés en meules. Ces travaux étaient pénibles et plein de risques car ces pierres étaient très lourdes et parce que le façonnage de ce matériau très dur produisait de nombreux éclats dangereux ainsi qu'une poussière qui envahissait les poumons.



**Exemple de personnage lié au lieu : un carrier**

**Notions à transmettre :**

- Origine du nom de la commune
- Gestes et savoir-faire des carriers
- Production de la commune
- Lien entre la géologie de la région (présence d'argile à meulière) et l'architecture des bâtisses dans le PNR